



LE MODULE DE SENSIBILISATION DÉCHETS





Les déchets : définitions et chiffres clés

● Qu'est-ce qu'un déchet ?

C'est un « bien [...] abandonné, ou que son détenteur destine à l'abandon. »

Code de l'environnement art. L 541-1

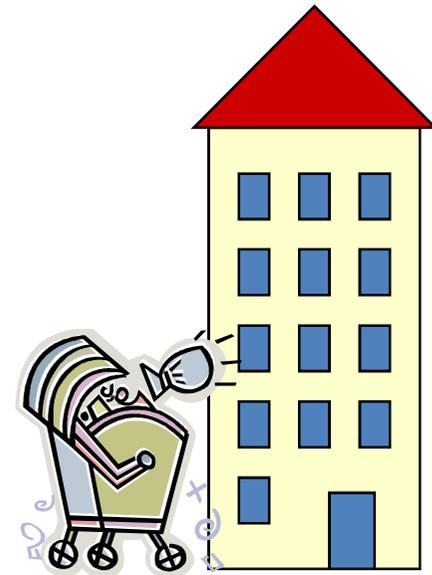
● Les principales catégories de déchets :

- **Les déchets non dangereux** (qui ne présentent pas de risque direct pour l'homme ou l'environnement) : ce sont les déchets ménagers (et assimilés) ;
- **Les déchets dangereux** (qui présentent un risque direct pour l'homme ou l'environnement) ;
- **Les déchets inertes** (déchets qui ne s'altèrent pas dans le temps : ciment, tuiles, briques, sable...) ;
- **Les déchets ultimes** (déchets que l'on ne peut plus valoriser davantage).

● La production de déchets en France ?

- 849 millions de tonnes en 2004 ;
- **360 kg d'ordures ménagères/an/habitant** (1kg par jour), soit l'équivalent d'une poubelle de 3 étages.

(source ADEME)



Les déchets d'emballages ménagers représentent plus de 5 millions de tonnes soit 25% du poids de notre poubelle (soit 75kg sur les 360 kg/hab. et par an) et environ 35% en volume.

(source ADEME)

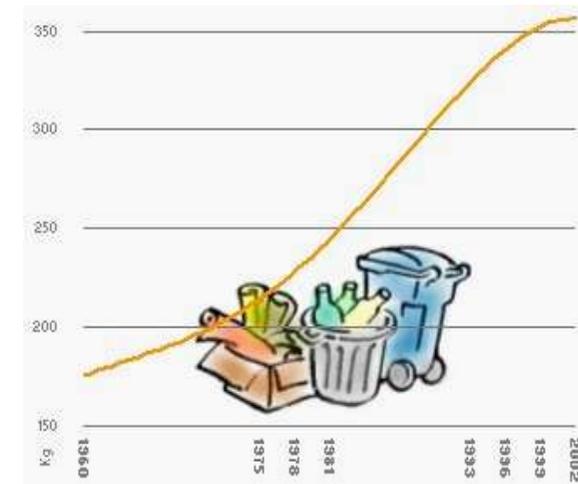


Le problème des déchets

● Une production de déchets qui augmente, qui augmente, qui augmente...

- La production d'ordures ménagères a **doublé** en 40 ans !
- Chaque année elle progresse **d'1 à 2%**.

(source ADEME)



● Pourquoi la production de déchets augmente-t-elle si rapidement ?

- Les ménages consomment de plus en plus,
- Les emballages des produits se multiplient.

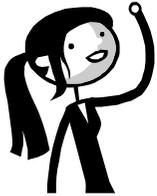
● Quels sont les problèmes engendrés ?

- **L'élimination des déchets par incinération ou enfouissement nuit à l'environnement...**
Aujourd'hui la plupart des déchets sont incinérés (pollution de l'air) ou mis en décharge (risque de pollution du sol et de l'eau).
- ... **et coûte cher à la collectivité et aux usagers.**



Quelles solutions pour nos déchets ?

● Produire moins de déchets :



Adapter sa consommation à ses besoins, éviter le gaspillage (utiliser les feuilles de papier recto verso), éviter les suremballages, les produits à usage unique, favoriser la réutilisation des objets qui peuvent l'être (dons à des associations par exemple), poser un autocollant « stop pub » sur sa boîte aux lettres...



Plus d'idées pour réduire ses déchets en cliquant sur :
http://www.reduisonsnosdechets.fr/html/compr_faq.asp

● Trier ses déchets pour les recycler :



Les déchets recyclés deviennent de la matière première et retrouvent une seconde vie.



Que dit la réglementation sur les déchets ?

Les grands principes :



- **Le producteur** (le lycée par exemple) **est responsable** de ses déchets jusqu'à leur élimination finale ;
- La priorité doit être donnée à la **réduction de la production** des déchets par :
 - la **réduction à la source**,
 - le **réemploi**,
 - le **recyclage** ;
- Les circuits d'élimination des déchets doivent être transparents ;

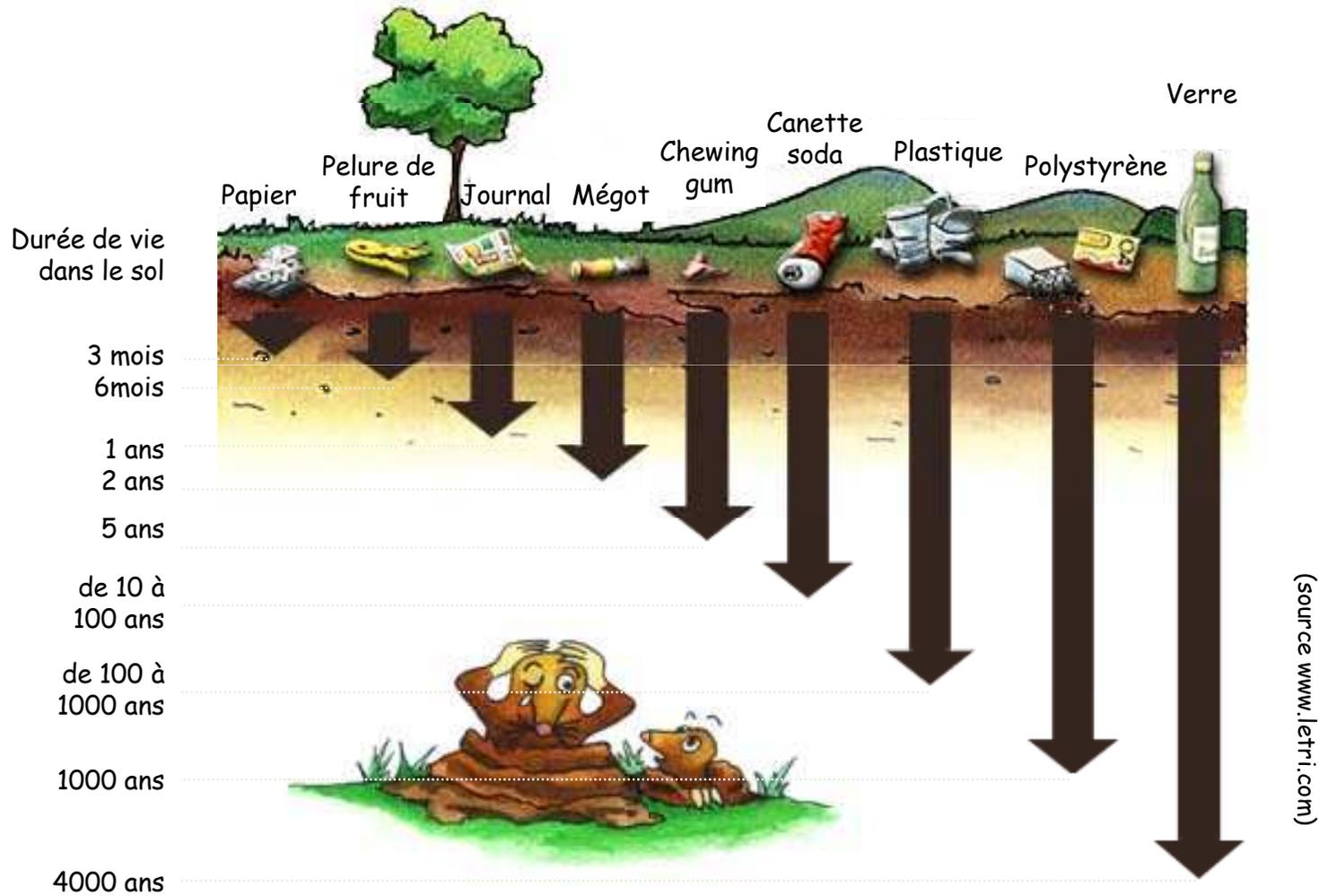
Sont interdits :



- L'**abandon** ;
- Le **brûlage** en dehors d'installations autorisées ;
- Les **rejets dans le réseau d'eaux usées** ;
- **Certains mélanges** : séparation obligatoire des huiles usagées, des déchets dangereux...
- La mise en décharge de déchets pouvant être traités ou valorisés (seuls les déchets ultimes sont acceptés) ;

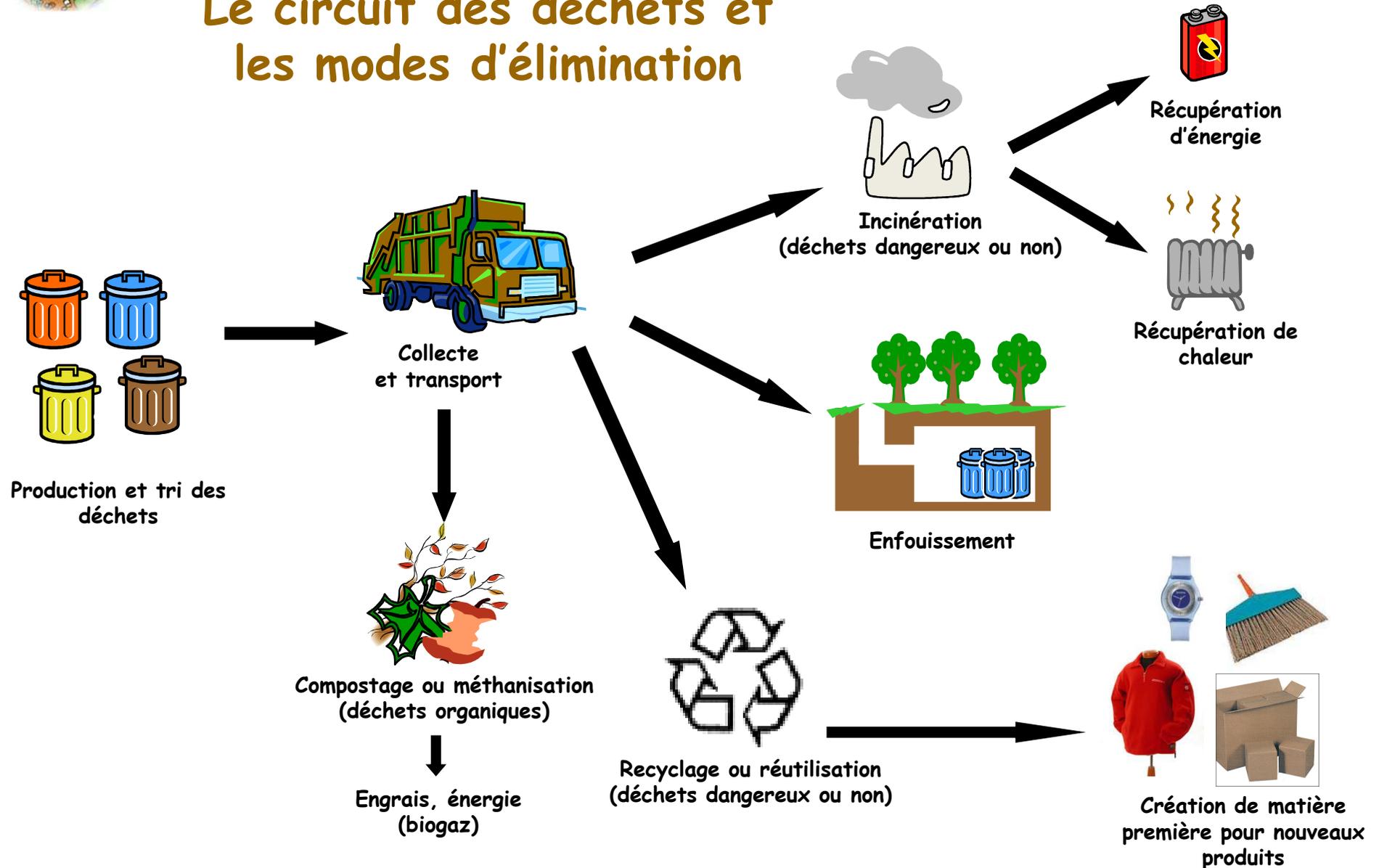


La durée de vie des déchets dans la nature



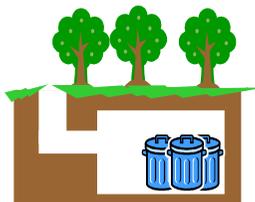


Le circuit des déchets et les modes d'élimination





Les différents modes d'élimination des déchets



● L'enfouissement =

Les déchets qui ne peuvent plus être valorisés, « déchets ultimes », sont stockés dans des « Centres d'Enfouissement Technique » (CET) ;

Les déchets dangereux sont stockés dans les CET de catégorie 1, les déchets non dangereux dans les CET de catégorie 2.

NB : La dangerosité des déchets nucléaires nécessite un stockage particulier dans des installations souterraines très profondes.



● L'incinération (ou valorisation énergétique) =

Les déchets (dangereux ou non) sont brûlés dans des installations autorisées.

De cette incinération on récupère de la chaleur ou de l'énergie.



● Le recyclage (ou valorisation matière) =

Les déchets (dangereux ou non) triés par type de matière sont transformés en matière première ou réutilisés.



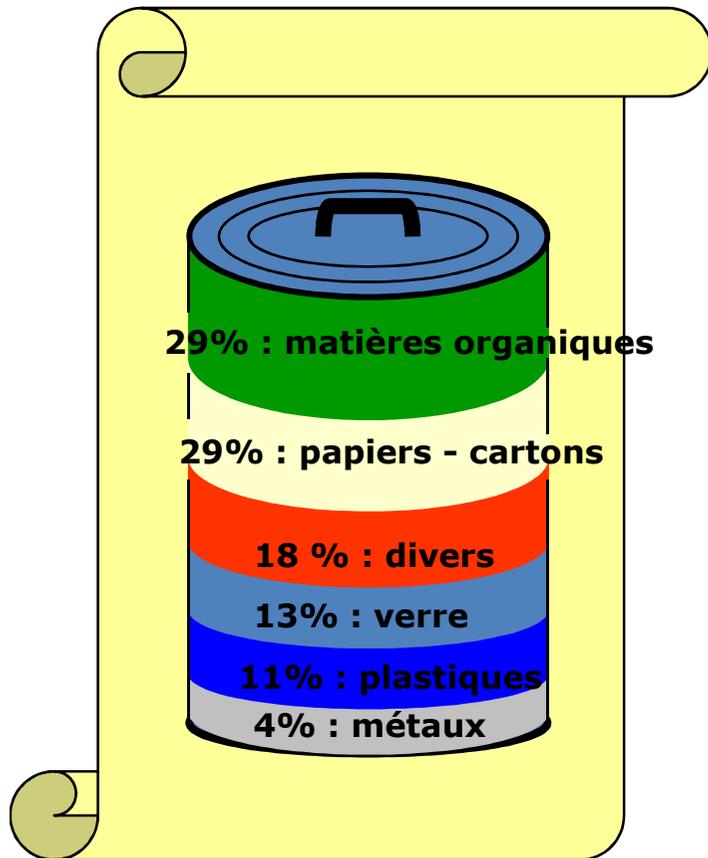
● Les traitements biologiques : compostage et méthanisation =

Compostage : on laisse fermenter les déchets organiques pour obtenir un engrais naturel.

Méthanisation : on laisse également fermenter les déchets selon un procédé différent pour obtenir un biogaz (utilisé pour produire de l'énergie ou de la chaleur) et de l'engrais.



Contenu de la poubelle d'un ménage français et modes de traitement



Les modes de traitement actuel des déchets ménagers :

- 52 % stockés en « décharge » (centres d'enfouissement technique),
- 26 % incinérés avec récupération d'énergie,
- 11 % triés pour être recyclés,
- 6 % envoyés vers un traitement biologique (compostage ou méthanisation),
- 2 % incinérés sans récupération d'énergie.

Alors que :

- 53 % pourraient être recyclés (papiers - cartons, verre, plastiques, métaux),
- 29 % pourraient être compostés (matières organiques),
- seulement 18 % iraient à l'incinération (divers : couches, textiles...).



Pourquoi trier et recycler les déchets ?

La fabrication de biens de consommation nécessite de l'énergie et des ressources naturelles,

(par exemple l'aluminium est obtenu à partir de bauxite, l'acier à partir de coke et de minerai de fer, le plastique est fabriqué avec du pétrole, le verre avec du sable, le papier et le carton avec du bois, etc.)

dont l'eau (utilisée dans les processus de fabrication).



Le recyclage permet de réutiliser la matière des déchets pour fabriquer de nouveaux objets en utilisant moins d'énergie et moins de ressources naturelles.

(source Eco Emballages)



Certaines filières de recyclage ne sont pas encore suffisamment développées et certains déchets, comme les sacs plastiques ne sont pas recyclés. Soyons vigilants avec leur utilisation !



Les filières de recyclage



Déchets organiques : déchets de cantine, déchets verts...

Recyclage possible : compost, énergie (biogaz)

Avantage : remplace l'utilisation d'engrais, ou de carburant



Papiers et cartons

Recyclage possible : papiers et cartons

Avantage : évite l'utilisation de bois



1 tonne de papier recyclée =
2,5 tonnes de bois économisées



Plastiques

Recyclage possible : autres objets en plastique, textiles

Avantage : évite l'utilisation de pétrole



1 tonne de plastique recyclée
= 700 kg de pétrole économisés



Métaux (Fer, aluminium, cuivre...)

Recyclage possible : n'importe quel objet en métal (clé, train, canette...)

Avantage : économise de l'énergie, remplace l'utilisation de minerai de fer, de bauxite pour l'aluminium, économise l'eau...



La plupart des métaux ainsi que
le verre sont recyclables à l'infini



Verre

Recyclage possible : verre

Avantage : économise de l'énergie, remplace l'utilisation de sable



Avec les récipients en verre, recyclés en 2004, on a préservé 980 000 tonnes de sable.



Qu'est-ce qu'un déchet dangereux ?

Ce sont les déchets qui présentent un danger pour l'homme et/ou l'environnement. Pour les stocker, les manipuler, les transporter et les éliminer, on doit prendre certaines précautions.

Par exemple, certains déchets dangereux doivent être stockés seuls, d'autres dans un local sécurisé ou, quand ils sont liquides, sur un récipient étanche pour éviter les fuites ...

L'entreprise qui les collecte et les transporte doit avoir une autorisation spécifique.

Enfin, l'élimination des déchets dangereux doit être réalisée dans une installation spécifique autorisée.

En raison de ces précautions, l'élimination des déchets dangereux coûte plus cher.

Trafic illégal de déchets dangereux

Pour éviter ces coûts de traitement parfois très élevés, une partie des déchets dangereux des pays développés sont l'objet de trafics illicites vers les pays en développement.

Dans ces pays la réglementation est souvent beaucoup moins contraignante, les déchets sont éliminés sans précautions sanitaires et environnementales et les coûts y sont très réduits.



En 2006, à Abidjan (en Côte d'Ivoire), la cargaison de déchets dangereux d'un navire européen a été déversée dans les décharges de la ville entraînant la contamination des riverains et la pollution du milieu naturel.





Déchets dangereux : pour les reconnaître, il faut lire les étiquettes !!



corrosif



toxique



nocif
ou irritant



inflammable



explosif



dangereux pour
l'environnement

Quelques exemples de déchets dangereux au lycée...

Produits dangereux : certains produits issus des laboratoires (acides, bases...), des ateliers, certains produits d'entretien...

Huiles de vidanges provenant des véhicules, des machines outils...



Bidons et chiffons souillés par des produits dangereux (solvants...)

Les néons



Les piles et les batteries

Certains déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE) : ordinateurs, réfrigérateurs...

Cartouches d'encre, toners de photocopieurs



Déchets d'infirmierie qui présentent un risque infectieux
(pansements, compresses, seringues, matériel médical usager...)





Les déchets et la lutte contre le réchauffement climatique

Le recyclage permet de réutiliser la matière des déchets pour fabriquer de nouveaux objets en utilisant moins d'énergie et donc en émettant moins de gaz à effet de serre.



En triant ses déchets, on agit contre le réchauffement climatique !



Par exemple, en 2003, le tri des emballages ménagers a permis d'éviter des rejets de gaz à effet de serre dans l'atmosphère équivalant à la pollution d'une ville de 700 000 habitants.



Les sites Internet pour en savoir plus sur les déchets

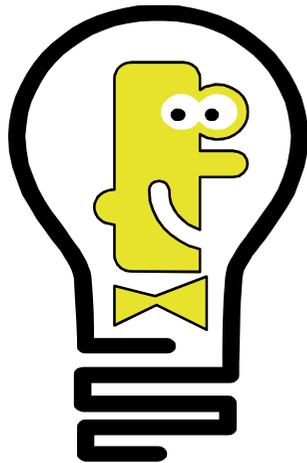
- **« Testez-vous !! » :**
Test de l'ADEME sur les gestes écocitoyens pour limiter les déchets.
http://www.reduisonsnosdechets.fr/html/tester_ville.html
- **Le site de l'ADEME (partie déchets) :**
Informations générales sur les déchets, sur la réglementation.
<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12614>
- **Observatoire Régional des Déchets Industriels de Midi-Pyrénées :**
Informations sur les différents types de déchets et sur les filières de traitement régionales.
<http://www.ordimip.com/1-18-Les-dechets.php>
- **« Réduisons vite nos déchets, ça déborde ! » :**
Le site de la campagne de l'ADEME : plein d'infos, des goodies.
<http://www.reduisonsnosdechets.fr/>
- **Le site d'Eco-Emballages :**
Plein d'infos sur le recyclage des déchets.
<http://www.ecoemballages.fr/>



AGENDA 21 AU LYCÉE - LE MODULE DE SENSIBILISATION DÉCHETS



Agence Régionale
Pour l'Environnement



**Si le tri est essentiel,
la meilleure solution
est de produire moins de déchets.**